

LE PRESTRE, Philippe. *The World Bank and the Environmental Challenge*. Cranbury (N.J.), Susquehanna University Press, 1989, 263 p.

Gabrielle Lachance

Volume 22, numéro 4, 1991

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/702934ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/702934ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lachance, G. (1991). Compte rendu de [LE PRESTRE, Philippe. *The World Bank and the Environmental Challenge*. Cranbury (N.J.), Susquehanna University Press, 1989, 263 p.] *Études internationales*, 22(4), 858–860.
<https://doi.org/10.7202/702934ar>

lisation et la volonté de développement, mais on leur reproche leur ingérence dans les affaires politiques et le faible réinvestissement dans les centres de profit. Un contrôle international ou du pays d'accueil est alors revendiqué.

Cette étude est intéressante, mais elle subit le sort de ce type d'enquête; elle vieillit très vite. On sent bien que de nombreuses réponses seraient d'ores et déjà différentes, notamment sur la question des pays de l'Est, de la libéralisation des échanges et même du rôle des Nations Unies. Par contre, elle présente un intérêt certain pour analyser, en profondeur, les évolutions des pensées et des comportements de ceux qui négocient des grands principes qui fondent l'ordre économique international contemporain.

Jacques FONTANEL

*Faculté des sciences économiques
Université des sciences sociales de Grenoble*

LE PRESTRE, Philippe. *The World Bank and the Environmental Challenge*. Cranbury (N.J.), Susquehanna University Press, 1989, 263 p.

Lorsque Robert McNamara, sous la pression des groupes écologiques et influencé par le milieu intellectuel avant-gardiste, a voulu mettre en œuvre une politique qui permette d'inclure des considérations environnementales dans les projets de développement, il a rencontré beaucoup de résistance. En fait, devant les résultats économiquement et écologiquement désastreux que la Banque

Mondiale a obtenus depuis, on peut se demander s'il lui est possible de répondre adéquatement aux défis qui se posent à elle en matière de protection de l'environnement? C'est la question à laquelle tente de répondre Philippe Le Prestre. Dans son étude, il met en évidence les contraintes que la Banque Mondiale a rencontrées dans son rôle de promotrice d'un nouveau champ d'intérêt, et il examine les raisons pour lesquelles elle a failli.

Il faut d'abord se rappeler que les considérations environnementales auraient été impensables deux décennies plus tôt (chap. 1). Aussi, au cours des années 1970, seule la raison économique a pu faire accepter les valeurs écologiques. Par exemple, si on a voulu garantir la salubrité de l'eau dans les projets de développement, ce fut pour que les ouvriers soient en bonne santé et conséquemment plus productifs.

Un obstacle majeur à la définition et à la mise en œuvre de la politique environnementale de la Banque Mondiale a été d'ordre organisationnel (chap. 2). Sur le plan idéologique, les buts de l'organisation étant d'abord de contribuer au développement économique en faisant des prêts seulement pour des objectifs de production, il devenait difficile d'imposer des objectifs écologiques apparemment opposés à la croissance économique. Par ailleurs, le personnel chargé de réaliser cette mission était composé surtout d'économistes. Dans un tel milieu, les spécialistes de l'environnement avaient peu de poids. Ils ont essayé de formuler leurs préoccupations en termes économiques et de promouvoir l'éducation environnementale auprès des employés. Ils ont

également engagé des consultants et recherché un support actif de la part des dirigeants de l'organisation.

Mais plusieurs contraintes internes venaient de pressions externes (chap. 3), notamment l'interaction de la Banque avec les agences bilatérales, la communauté financière, les organisations internationales, les organisations non gouvernementales internationales (environnement), les pays développés et ceux en développement. En général, le personnel se méfiait des organisations internationales non gouvernementales mais courtisait assidûment la communauté financière.

Pour contrôler son milieu et légitimer son souci environnemental auprès des acteurs externes, la Banque a dû utiliser des stratégies spécifiques (chap. 4). Il s'agissait de convaincre les acteurs externes de la nécessité d'incorporer les garanties environnementales dans les projets de développement tout en protégeant l'accès aux ressources clés : l'argent et les projets. On peut se demander jusqu'à quel point ces stratégies ont été utiles et efficaces.

Malgré plusieurs expériences désastreuses aux Philippines et au Brésil, la Banque a continué de financer d'autres projets similaires en Indonésie (chap. 5). Aussi, a-t-elle été durement attaquée pour avoir, entre autres, caché les effets destructeurs sur l'environnement de plusieurs projets de développement et appuyé des catastrophes écologiques et humaines virtuelles. Pourtant, au début des années 1980, la Banque avait assumé un rôle de leadership au sein des agences de développement multilatérales en promouvant la conscience

environnementale. Pourquoi donc, de leader qu'elle avait été au cours des années 1970, est-elle devenue la cible de tant de critiques dans les années 1980? Deux explications à cela : l'utilisation de critères économiques dans la sélection des projets de développement et la dépendance de ressources externes des pays donateurs.

Le chapitre 6 passe en revue les réformes qui ont été instituées en 1987 en réponse aux critiques externes et aux contradictions internes et évalue les conditions et les limites de leur efficacité.

Plusieurs questions se posent : La Banque utilise-t-elle les valeurs environnementales pour regagner du prestige et de l'autonomie ? Une chose est certaine, tant que les contraintes internes et externes demeureront, il est difficile de croire qu'une réforme puisse mener à des résultats significatifs. Les effets de la politique macroéconomique doivent être étudiés de près. Ainsi les politiques d'ajustement structurel peuvent encourager la dégradation de l'environnement, des prix trop élevés peuvent inciter les fermiers à une surexploitation des sols, des taux d'intérêt élevés peuvent faire passer les gains financiers immédiats avant les bénéfices environnementaux à long terme.

Même si le mandat premier de la Banque Mondiale n'est pas la promotion des valeurs environnementales, cette dernière ne peut échapper à ce rôle au moment où il est reconnu et prouvé qu'un véritable développement ne peut exister sans la prise en compte des variables écologiques.

L'étude de P. Le Prestre est fouillée et objective. Sur le plan histo-

rique, elle donne un bon aperçu de l'évolution de la politique environnementale de la Banque Mondiale. Sur le plan sociologique, elle met en évidence les difficultés qu'il y a de conjuguer des idéologies aussi opposées que celles qui régissent les sciences économiques et écologiques; la résistance au changement des groupes jusque-là dominants ne peut qu'être forte. L'étude fait également ressortir le jeu des forces en présence: le poids d'acteurs économiques importants comme les États-Unis, mais également l'influence positive d'un pays comme le Danemark, de moindre importance mais respecté internationalement pour son engagement sur le plan environnemental.

Ce volume aide à comprendre un peu mieux les contradictions de la Banque Mondiale non seulement face à sa politique environnementale mais à toute politique qui s'oppose de quelque façon que ce soit à ses buts premiers, qui sont de nature économique.

Gabrielle LACHANCE

Développement et Paix, Montréal

OXLEY, Alan. *The Challenge of Free Trade*. Harvester Wheatsheaf, Herts (Engl.), 1990, 272 p.

À défaut de rencontrer une seule allusion au fameux théorème de David Ricardo sur les avantages comparés, le lecteur, peu attiré par les développements théoriques mais intéressé par les faits précis, trouvera dans cet ouvrage une manne d'informations ponctuelles sur un sujet d'une grande

actualité. Les négociations à l'intérieur de l'Uruguay Round, considéré ici comme l'un des grands projets des temps modernes, constitue l'épine dorsale du volume. L'auteur estime, en effet, que l'entreprise en cours soulève les plus grands espoirs, entre autres: l'accroissement de la production globale; la rupture du cercle vicieux de l'endettement des pays du tiers-monde; la relance des économies des pays de l'Est. Actuellement directeur d'un organisme de Melbourne spécialisé sur les stratégies du commerce international, Alan Oxley présente un plaidoyer sur la base d'une expérience de quatre ans comme ambassadeur de l'Australie auprès du GATT.

La première partie de l'ouvrage, intitulée *The Changing global Economy*, débute par une présentation du GATT et de l'Uruguay Round. Le succès de ce dernier serait entre les mains de la Communauté européenne et des États-Unis même si, comme on le devine, d'autres acteurs exercent une influence sur le déplacement des pièces toujours en place sur l'échiquier international. Le lecteur nord-américain trouvera un intérêt dans les allusions à l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, qui comme on le sait, devrait inclure sous peu le Mexique. La levée des barrières tarifaires le long du Rio Grande, soulève, il fallait s'y attendre, l'enthousiasme de l'auteur: *The idea of a free trade bloc in the North American continent is a formidable one* (p. 20). Pourtant, cette éventualité ne fait pas l'unanimité chez nos voisins du Sud où de fortes réticences émanent autant du monde de l'entreprise que du monde syndical.